

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du jeudi 31 mars 2022 à 20h30
Mairie de Dommartin-les-Remiremont : Salle du Conseil

Procès verbal

 **Droit de préemption urbain :**

La commune n'exerce pas son droit de préemption sur les ventes suivantes :

- Un terrain sis 261 rue de la Proye appartenant à Consorts Solange FRANCOIS
- Un garage sis 250 rue des Tilles appartenant à Mr Jérôme HUMBERTCLAUDE
- Un terrain sis 132 rue des Tilles appartenant à la SCI des Tilles
- Un immeuble sis 78 rue de la Roche appartenant à la Société Civile FRENOT KULMANN
- Un terrain sis Village de Franould appartenant à Mme Ginette LEMERCIER
- Un terrain sis 680 rue de la Brasserie appartenant à Consorts VALDENNAIRE
- Un immeuble sis 680 rue de la Brasserie appartenant à Consorts VALDENNAIRE
- Un immeuble sis 797 rue des Granges de Franould appartenant à SCI A L'ORÉE DU BOIS
- Un immeuble sis 25 rue Sous la Côte appartenant à Mme Yvette LOUIS
- Un immeuble sis 605 rue de Pont appartenant à Mr Guillaume HANS
- Un terrain sis Lieudit Devant la Ville appartenant à Mme Andrée GROSJEAN

1) Délibérations

1. Renouvellement convention RGPD

Dans le cadre de la protection des données personnelles, la commune renouvelle à l'unanimité la convention avec le CDG54 RGPD

2. Adhésion SDEV pour éclairage public

Le Conseil Municipal à l'unanimité délègue la compétence de maîtrise d'ouvrage pour le réseau d'éclairage public au SDEV.

3. Assiette ONF 2022

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la proposition d'assiette 2022 pour la forêt (document joint)

4. Vente terrain

Madame Mangeolle pour son activité souhaite acheter à la commune un terrain cadastré C1124 et 295 à la Bruche, celui-ci lui permettrait de développer son activité, le Conseil Municipal accepte la vente à l'unanimité pour un montant de 3700 euros.

5. Servitude de passage d'une conduite d'eau.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la convention pour la mise en place d'une servitude de passage d'une conduite d'eau aux Fèches. Monsieur Dervaux sort de la salle et ne prend pas part au débat et au vote.

6. Approbation rapport de l'eau

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le rapport de l'eau, l'année passée le rendement était de 80.5% et en 2021 il est de 82.5% largement au-dessus du minimum fixé à 66%.

7. Approbation du règlement périscolaire

Suite à la mise en place du portail BL Enfance pour la gestion des réservations du restaurant scolaire et de la garderie, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le règlement périscolaire.

8. Finances publiques

A l'unanimité le Conseil Municipal précise que pour la M57 concerne tous les budgets passent en M57 sauf l'eau et l'assainissement et que la fongibilité des crédits dans la limite de 7.5% des dépenses réelles pour les virements de chapitre à chapitre sauf pour le 012 : dépenses de personnel.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité du compte de gestion du receveur municipal.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des comptes administratifs, Madame le Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le règlement d'attribution des subventions.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les participations syndicales, le refus de la fiscalisation de la participation au Sivius et les subventions aux associations

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les différents tarifs communaux

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité maintien des taux d'imposition

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les Budgets Primitifs

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité une subvention exceptionnelle de 1501 euros pour une classe découverte.

2) Informations

- Affaires scolaires : Tiffany De Santa fait un compte rendu des conseils d'école.
- Conseil Municipal des enfants :
 - Le 21 janvier le CME s'est réuni pour déterminer les gagnants des décorations de Noël.
 - Le 5 mars, le Cme a organisé sa boum et plus de 50 enfants ont participé
 - Le Nettoyage de Printemps s'est déroulé le 19 mars et a réuni 15 adultes et 15 enfants qui ont ramassé deux conteneurs de déchets et 100 bouteilles de verre plus divers autres détritrus.
 - Le 26 mars le CME a été invité au 5^{ème} festival de la magie des Vosges à Thaon
- Informations diverses : point travaux en cours.
 - Rue de Xonvillers : une étude est en cours pour limiter la vitesse excessive rapportée par les différents riverains.
 - Voirie 2021
 - Les travaux aux Tilleuls se terminent et ceux de la rue des Breuchottes vont commencer avec la

- création d'un sentier PMR.
 - Les blasons et drapeaux ont été apposés aux perrons des écoles maternelles et élémentaires.
 - Les services techniques sont dotés d'un nouveau véhicule électrique pour remplacement de l'ancien en fin de vie.
 - La réfection des captages des sources s'élève à 492500 euros HT subventionnée à hauteur de 80%.
 - Création de deux chambres supplémentaires pour améliorer la sectorisation de nos réseaux.
 - Le remplacement des compteurs d'eau par des compteurs à télérelève est prévu par phases.
 - Le projet de centre bourg avance, le marché va être lancé fin avril 2022 pour la première tranche.
 - Une borne électrique pour le rechargement des voitures sera installée rue de Pont.
 - La création d'un complément de cases pour le colombarium est à l'étude
 - Zone de la Bruche : compensation de la zone de défrichage par CS Solaire à hauteur de 79000 euros pour une période de 30 ans
-
- Dates des prochaines élections présidentielles les 10 et 24 avril 2022 et législatives les 12 et 19 juin 2022.
 - Fixation du prochain Conseil Municipal : Jeudi 30 juin 2022.

Stéphanie PREVOT